



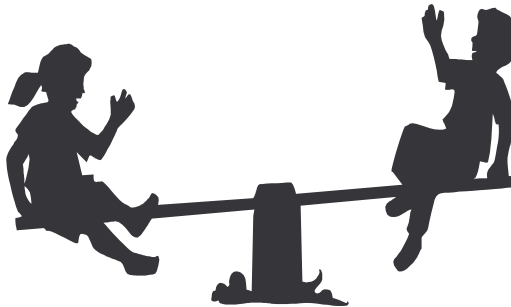
La passerelle

Entre l'école et la maison

Les services de garde scolaire Volume 1, Numéro 1 - Avril 2005

La mission des services de garde scolaire

- d'assurer la sécurité et le bien-être général des élèves;
- de mettre en place des activités et des projets récréatifs aidant au développement global des élèves;
- d'encourager le développement des habiletés sociales comme le respect et la coopération;
- de participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école(socialiser, instruire, qualifier);
- de soutenir les élèves dans leurs travaux scolaires;
- et, d'établir des liens avec les parents et l'équipe école.



Journées pédagogiques à venir

☺ 29 avril

☺ 16 mai

☺ 20 mai

☺ 3 juin

Les formulaires d'inscription seront remis à vos enfants quelques jours avant les journées prévues.

Il est important de remplir et nous retourner le formulaire dans les délais prescrits.

Nos éducatrices

Mélanie Soucie

Graduée du Collège Héritage, Mélanie travaille au service de garde de l'école Poupore. Elle est avec nous depuis le mois de septembre 2003.

Lucy Bertrand

Graduée du collège Algonquin, Lucy travaille au service de garde de l'école L'Envolée. Elle est avec nous depuis le mois de mars 2004.

Nous avons également quatre autres éducatrices qui viennent en aide à Lucy et Mélanie lorsque le nombre d'enfants augmente et lors des journées pédagogiques. Nous apprécions leur disponibilité et leur enthousiasme au travail. Elles sont Debbie Romain, Evelyn Rebertz, Florence Dyelle et Nathalie Soucie.

Nous sommes choyés d'avoir des éducatrices qui se soucient du bien-être de vos enfants et qui s'amuse avec eux tout en favorisant de développement de leurs compétences, leur autonomie et leur estime de soi.



Période de travaux scolaires

Tel que prévue par le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire ((a 2) Ministère de l'éducation), une période d'environ trente minutes est offerte afin de permettre aux enfants de faire leurs leçons et devoirs et d'obtenir le soutien nécessaire assuré par une éducatrice.

Les parents doivent donc s'assurer que les devoirs des enfants ont été faits.

Il est à noter que cette période n'est pas obligatoire pour les enfants. Si le parent veut

que son enfant fasse des devoirs et leçons au service de garde, il doit en parler à son enfant ainsi qu'à l'éducatrice.

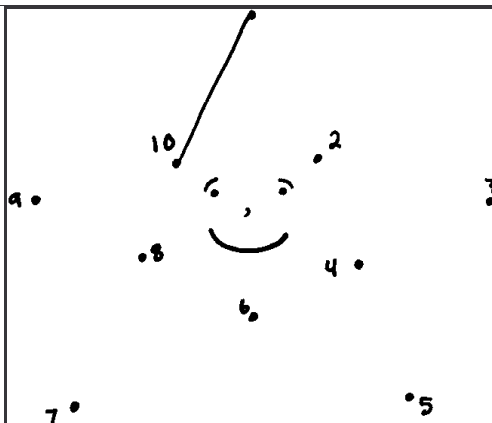
Pendant cette période, les enfants qui ne font pas de travaux scolaires, peuvent s'occuper à des activités qui n'occasionnent pas de bruit, par exemple : jeux de "Legos", lecture, coloriage,...



Le coin des petits

Devinette

- C'est un animal noir et blanc
- Il a quatre pattes
- Il ressemble à un cheval
- On dirait qu'il porte un pyjama
- Qui est-il?



Semaine des services de garde du Québec 29 mai au 4 juin 2005

Vous avez commandé des articles (casquettes, chandails,...) de l'association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ)!

Nous allons les recevoir, au début du mois de mai.

INSCRIPTION AUX JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Afin de pouvoir bien planifier le déroulement de la journée et pour la sécurité de vos enfants, il est important d'inscrire votre enfant dans les délais requis.

Nous devons respecter les règles établies par le Ministère de l'éducation en ce qui a trait au nombre d'éducatrices par enfants présents.

Des annulations de dernière minute peuvent occa-



sionner des coûts supplémentaires aux services de garde.

L'enfant qui n'est pas inscrit peut se voir refuser l'accès au service de garde. Une fiche d'inscription est distribuée au moment opportun.

L'enfant inscrit mais absent lors de la journée pédagogique devront payer leur réservation à moins d'avoir avisé le service de garde dans